



LA PARTICIPATION CITOYENNE: UN ATOUT POUR LA GESTION DURABLE DU PAYSAGE



Depuis début 2014, le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel accompagne le groupe de travail « gestion du paysage » de la commune de Waimes. Ce groupe de travail constitué de membres de la CCATM, de la CLDR ainsi que des habitants de la commune est un outil de sensibilisation des citoyens aux enjeux de l'aménagement du territoire.

Les réunions sont animées par l'équipe Haute Ardenne de la Fondation Rurale de Wallonie. Le Parc naturel participe aux réunions pour appuyer les démarches et informer les membres du groupe de travail sur ces actions menées dans le domaine. Ainsi, le Parc naturel a présenté d'une part l'étude paysagère de la commune d'Ambève (Commune du Parc) et d'autre part une méthodologie d'analyse paysagère basée sur l'analyse réalisée pour le village de Sourbrodt (commune de Waimes).

En collaboration avec la FRW et la cellule architecturale d'Attert, une journée de terrain a également été organisée pour sensibiliser les participants aux grands enjeux du territoire (intégration de nouvelles constructions, cohérence villageoise, complexités de ZACC) et pour leur faire découvrir les paysages du passé et d'aujourd'hui. Suite aux propositions de l'échevin en charge de l'aménagement du territoire, le village d'Ondenval a été choisi comme village type à visiter. Autour de différents points de vue du village, une analyse concrète de l'évolution du paysage, une clé de lecture ainsi que d'autres aspects liés à l'aménagement du territoire (ZACC, nouveau lotissement en phase de création,...) ont été présentés et discutés au sein du groupe.

Le Parc a également joué le rôle de relais dans l'organisation d'une formation à la méthodologie mise au point par l'asbl ADESA aidant à la description des points de vue paysagers remarquables.

A partir d'une fiche descriptive, les membres du GT pouvaient donc valider, modifier voir supprimer des points de vue identifiés par ADESA.

La gestion durable d'un paysage n'est pas imaginable sans impliquer la population qui y vit, y travaille, le visite... Le rôle d'un Parc naturel est de soutenir ce genre d'implication citoyenne et de fournir son expertise afin que les générations futures puissent continuer à profiter de ces paysages ruraux qui font la richesse du territoire



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants en moyenne	15
Nombre de réunions en 2014	7
Nombre de sorties de terrain	1
Nombre de présentations en salle	3